

# Charte **Romain Jacob**

**Unis pour l'accès à la santé des personnes  
en situation de handicap**

Valoriser  
l'accompagnement

Valoriser l'image  
que la personne  
en situation de  
handicap perçoit  
d'elle-même

Construire  
une culture  
professionnelle  
commune

Coordonner  
le parcours  
de santé

Prévenir  
et adapter  
l'hospitalisation  
avec ou sans  
hébergement

Organiser  
l'accès aux  
soins et à la  
prévention

Faciliter et  
développer  
l'accès aux soins  
ambulatoires

Intégrer la santé  
au parcours de vie  
des personnes  
en situation  
de handicap

Exprimer  
les besoins

Améliorer  
la réponse  
aux urgences  
médicales

Mettre en oeuvre  
et évaluer la  
présente charte

Faciliter le  
recours  
aux technologies  
de l'information  
et de la  
communication



Accès charte détaillée



Accès version audio

**Handidactique**

M. Pascal JACOB,  
Président

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
ars  
Agence Régionale de Santé  
Occitanie

M. Didier JAFFRE,  
Directeur Général de l'ARS Occitanie

FIP\_191 V01 03/2023